



syndicat mixte des transports en commun

Conseil syndical du 19 mai 2026

Monsieur Christian CODDET
Doyen d'âge

Délibération n° 11

Objet : Nomination du Secrétaire de séance

Extrait du registre des délibérations du conseil syndical

Date de la convocation	07 mai 2026	Présents
Observation :		Mesdames, Messieurs
		GBCA (770 voix) : Titulaires : Burger, Brun, Castaldi, Constantakatos, Fluckiger, Guyod, Jacquemin, Kneip, Mançanet, Miotte, Payrou – Suppléants : Dumel, Maurice, Meslot, Moreau
		RBFC (280 voix) : Titulaires : Neugnot, Oternaud, Ternant
		CCST (240 voix) : Titulaires : Bietry, Garnier, Hottlet, Monnier-Von Aesch, Py, Wersinger – Suppléant : Carpentier
		CCVS (160 voix) : Titulaires : Coddet, Freset, Salort, Vallverdu
Nombre de voix	1 450	Procurations De Mme Chiappa-Kiger (RBFC) à M Oternaud (RBFC)
-Nombre de voix pour	1 450	
-Nombre de voix contre	0	
-Abstentions	0	
Délibération adoptée à	l'unanimité des votants	

Au début de chacune de ses séances, le Conseil Syndical nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire (art. L 2121-15 du CGCT).

Cette nomination doit, conformément aux dispositions de l'article L 2121-21, se faire en principe au scrutin secret (sauf si le conseil décide à l'unanimité, le contraire) par une élection à la majorité, éventuellement à trois tours.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical désigne Monsieur Stéphane GUYOD comme secrétaire de séance.

Certifiée exécutoire,
Le Président,
Roland JACQUEMIN

Le Secrétaire de séance,
Stéphane GUYOD